VILLE DE L'HERMITAGE

TARIFS 2024

Service Enfance-Jeunesse

Restaurant municipal
Garderie municipale
Accueil de loisirs sans
hébergement (ALSH)
Maison des Jeunes et Passerelle



Mise à jour : Janvier 2024 Service Communication

RESTAURANT MUNICIPAL

Quotient familial/Enfants	Tarifs	Majoration*	Panier repas**	Majoration*
Inférieur à 700 €	3,04	3,65	1,54	1,85
De 700 € à 887 €	3,39	4,07	1,89	2,27
De 887 € à 1153 €	4,49	5,39	2,99	3,59
Supérieur ou égal à 1153 €	4,86	5,83	3,36	4,03
Enfants extérieurs	5,76	6,91	4,26	5,11
Adultes	6,69	8,03		

GARDERIE MUNICIPALE

Quotient familial	Inférie ur à 700 €	De 700 € à 887 €	De 888 € à 1153 €	Supérieur ou égal à 1154 €	Extérieurs commune
Matin	1,01	1,22	1,40	1,46	1,73
Soir	2,11	2,54	2,94	3,13	3.77
Journée (matin et soir)	2,94	3,37	3,82	3,98	4,69
Tarif particulier au-delà de l'heure de fermeture	4,21	4,21	4,21	4,21	5,02
Garde au mois famille 1 enfant	31,32	33,75	36,14	38,56	46,27
Garde au mois famille 2 enfants	54,24	57,84	61,46	65,06	78,08
Garde au mois famille 3 enfants	71,10	74,70	78,32	83,14	99,66

GARDERIE MUNICIPALE : Majoration*

Quotient familial	Inférieur à 700 €	De 700 € à 887 €	De 888 € à 1153 €	Supérieur ou égal à 1154 €	Extérieurs commune
Matin	1,21	1,46	1,68	1,75	2,08
Soir	2,53	3,05	3,53	3,76	4,52
Journée (matin et soir)	3,53	4,04	4,58	4,78	5,63
Tarif particulier au-delà de l'heure de fermeture	5,05	5,05	5,05	5,05	6,02
Garde au mois famille 1 enfant	37,58	40,50	43,37	46,27	55,52
Garde au mois famille 2 enfants	65,09	69,41	73,75	78,07	93,70
Garde au mois famille 3 enfants	85,32	89,64	93,98	99,77	119,59

(*) Majoration : une majoration de 20% est appliquée si des non-inscrits sont présents.

(**) Pour les enfants souffrants d'allergies alimentaires nécessitant la fourniture d'un repas par la famille (tarif ordinaire : 1.50)

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT (ALSH)

Quotient familial	Inférieur à 700 €	De 700 € à 887 €	De 888 € à 1153 €	Supérieur ou égal à 1154 €	Extérieurs (hors convention d'équilibre)
Tarif/jour et régime	RG	RG	RG	RG	RG
Journée sans repas	5,63	9,34	14,05	16,33	24,03
Journée avec repas	2,59	5,95	9,56	11,47	18,27
½ journée sans repas	2,17	4,42	9,11	10,39	18,27
½ journée avec repas	5,21	7,81	13,60	15,25	18,27

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT (ALSH): Majoration*

Quotient familial	Inférieur à 700 €	De 700 € à 887 €	De 888 € à 1153 €	Supérieur ou égal à 1154 €	Extérieurs (hors convention d'équilibre)
Tarif/jour et régime	RG	RG	RG	RG	RG
Journée sans repas	6,76	11,21	16,86	19,59	28,83
Journée avec repas	3,11	7,14	11,47	13,76	21,95
½ journée sans repas	2,60	5,30	10,93	12,47	21,95
½ journée avec repas	6,25	9,37	16,32	18,30	21,95

^(*) Majoration : une majoration de 20% est appliquée si des non-inscrits sont présents.

MAISON DES JEUNES ET PASSERELLE

Prestation	Tarifs					
	Hermitageois	Extérieurs				
Adh	Adhésion annuelle					
Cotisation pour adhésion	8,50	14.00				
Activ	vités proposées					
Sortie parc d'attractions 1 : Astérix, Disney, Futuroscope,	34,00	68,00				
Sortie parc d'attractions 2 : Cobac Parc, Enigma Park,	14,00	28,00				
Sorties piscine, cinéma, patinoire, bowling	6,00	12,00				
Sports de balle	6,50	13,00				
Sports nautiques	12,00	24,00				
Sports mécaniques	21,00	42,00				
Sports nature	12,00	24,00				
Location, achat de places (soccer, matchs, rugby,)	9,00	18,00				
Jeux de loisirs	13,50	27,00				

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le Pôle Enfance-jeunesse au 02 23 30 90 62 ou à jeunesse@ville-lhermitage.fr